

Bureau Fédéral

1 - 4 juillet 2003 (Clermont-Ferrand)

Présents : M. Yvan MAININI - Président
Mmes Françoise AMIAUD, Marie- Noëlle SERVAGE
MM. Claude AUTHIE, Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME

Invitée : Mme Nicole VERLAGUET – Présidente du Comité du Puy de Dôme

Excusés : MM., Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT

Assistent : Mme Ana CHAILLOT
MM. Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Patrick BEESLEY
(Représentant le DTN)

1-) Commission Sportive :

- **Poules de Championnat de France Seniors, Cadets, Minimes par Jean-Marc JEHANNO**

Jean-Marc JEHANNO propose les poules de Championnat de France pour les catégories Séniors, Cadets, Minimes. (document de travail distribué à chaque membre)

Une discussion s'instaure et des questions sont posées à Jean-Marc JEHANNO.

Après avis de chaque membre du Bureau Fédéral et modifications la composition des poules est validée.

Un problème se pose pour le club de Roubaix et sa montée en LFB (problèmes de salle, d'entraîneur)

Après discussion le Bureau Fédéral mandate Claude AUTHIE pour préparer un courrier pour la ville de Roubaix afin d'avoir leur engagement concernant la mise en conformité de la salle et mandate Philippe LEGNAME pour la vérification de la conformité du statut de l'entraîneur.

2-) Commission Marketing et Communication.

Projets pour la saison 2003/2004 Axes de travail (Raymond BAURIAUD)

Pour faire suite à la présentation de la synthèse du questionnaire communication présentée au dernier Bureau Fédéral, Raymond BAURIAUD propose le plan d'actions suivant : la création de supports sur l'équipe de France : reportage vidéo + clips + photos pour la faire connaître et diffuser ces supports au plus grand nombre + mise en ligne téléchargeable gratuitement sur le site.

Une présentation événementielle de l'équipe de France sur le parvis de la Défense devant un public plus habitué au basket des playgrounds.

Réalisation d'un magazine spécial équipe de France avec notre partenaire TV avec des reportages et des magazines réguliers sur TPS Star et Infosport.

Améliorer et accroître les relations presse en faisant un effort sur les dossiers de presse et l'utilisation d'une base de contact-presse beaucoup plus conséquente.

Diffuser les supports réalisés autour de l'équipe de France durant toute l'année aux Comités et aux clubs pour une utilisation locale de promotion du Basket via cette équipe de France.

Mise en place d'un décompte J moins X avant les JO (si qualif.) et d'une chronique sur les bleus sur le site de la Fédération.

3-) Commission des jeunes par Bernard GAVA

Projets pour la saison 2003/2004

Bernard GAVA présente aux membres du Bureau les projets et les actions envisagés par la Commission des Jeunes dont l'objectif serait d'atteindre 150 Ecoles Françaises de Mini Basket pour 2004 (100 à l'heure actuelle).

Présentation du document de travail.

Validation des projets de la Commission des jeunes par le Bureau Fédéral

4-) Commission Contrôle de Gestion par Serge GERARD

Echéancier 2003/2004 et niveaux d'intervention

La Commission Contrôle de Gestion a élaboré un échéancier pour la LFB/ NM1 et un autre pour la NF1 et NM2 qui récapitule les pièces à fournir avec les dates de réception.

Après étude de ce document le Bureau Fédéral donne son accord.

De plus Yvan MAININI propose qu'une enquête soit menée par Stéphanie PIOGER en collaboration avec Serge GERARD concernant les agents de joueurs qui ne respectent pas les règles établies.

5-) Budget 2003/2004 par Rémy GAUTRON

Pour le budget 2003/2004 pas de changement pour le moment.

Yvan MAININI demande à Rémy GAUTRON d'effectuer une étude comparative entre l'achat ou la location de véhicules (et d'un utilitaire pour transporter le matériel) pour les différents déplacements lors des diverses manifestations fédérales.

Patrick BEESLEY évoque le manque d'un CTS au sein de la Ligue du Centre. Les Ligues de Basse Normandie, Haute Normandie (1 CTS pour les deux Ligues) et l'Alsace sont confrontées aux mêmes difficultés.

Rémy GAUTRON propose d'ajouter 20 000 €uro au budget du PRP pour aide en cas d'absence de poste de CTS.

Accord du Bureau Fédéral.

Rémy GAUTRON fait un point concernant le PRP, il annonce que 10 ligues sur 24 ont envoyé à temps les documents pour le PRP. Une réunion doit avoir lieu en collaboration avec Lucien LEGRAND pour étudier les dossiers.
Il demande au Bureau s'il doit reporter la réunion ou non.

Le Bureau souhaite que les dossiers arrivés en temps soient étudiés comme convenu.

6-) Equipe de France

a) Programme d'été par Patrick BEESLEY

Le programme de l'Equipe de France A est finalisé. Des tests médicaux auront lieu trois jours avant le départ en préparation.

Les joueurs seront tous présents à Luléa.

En ce qui concerne le Championnat d'Europe les trois premiers matchs seront contre l'Italie, la Bosnie et la Slovénie.

b) Les chefs de délégations par Yvan MAININI

Il est proposé les chefs de délégations suivants :

- France A : Serge GERARD, Philippe LEGNAME
- France A Féminine : Nicole VERLAGUET
- 20 ans et moins Masculins : Jean-Claude BOIS, Elie BARANGER
- 20 ans et moins Féminines : Michel CHATEAU
- Juniors Masculins : Jean-Marc JEHANNO
- Juniors Féminines : Jacques LAURENT
- Cadets 87 : Serge GERARD
- Cadettes 87 : Annie ROSTOLL
- Cadets 88 : Frédéric JUGNET

Accord du Bureau Fédéral

7-) FBI par Claude AUTHIE

a) Etat de la remise en route du logiciel

La remise en route du logiciel de FBI sera effective ce jour, il est également prévu l'envoi du Cd-rom pour les utilisateurs possédant un modem.

b) Matériel FFBB projection 2003/2004 (NM 1, Répartiteurs, Salariés...)

Acquisition de 10 ordinateurs portables dont 8 pour les répartiteurs

L'évolution du parc informatique fédéral s'effectuera de la manière suivante :

- 5 unités centrales remplacées pour cette saison
- 5 unités centrales remplacées pour la saison prochaine.

Claude AUTHIE ajoute que les ordinateurs des NM 1 ne sont plus sous garantie.

8-) Modifications réglementaires 2003/2004

Le Club de Bourges demande une dérogation au statut de l'arbitrage suite aux modifications du Championnat Espoirs afin d'éviter les pénalités sportives et financières pour la saison 2003/2004 (suite à la création d'une équipe Espoir évoluant en NF2). Ce problème se pose également pour les clubs de Toulouse, Valenciennes et Mondeville.

Le Bureau donne un avis favorable à cette dérogation mais souhaite que la décision soit prise au prochain Comité Directeur du 3 et 4 octobre 2003.

9-) Responsabilité des dirigeants par Jean-Claude BOIS

Suite à l'Assemblée Générale et à la présentation de Monsieur ROBIN, une décision doit être prise par le Bureau.

Jean-Claude BOIS propose de limiter cette proposition aux dirigeants de la Fédération, des Comités et des Ligues ainsi qu'aux salariés de ces instances pour la somme de 2.70 €uro par personne et par saison.

Accord du Bureau Fédéral.

10-) Compte rendu : débriefing de l'Assemblée Générale/ Forum/ Assemblée Générale Extraordinaire et conséquences pour 2004 (avis du Bureau Fédéral)

Après un tour de table les conclusions sont les suivantes : prévoir un forum plus long, proposer un thème à débattre par an, etc...

Il est demandé d'insérer au cahier des charges le Forum.

11-) Conciliation CNOSF : délibéré sur le dossier de Voiron

Lors du dernier Bureau Fédéral, celui-ci devait se prononcer sur l'affaire de Voiron à REZE. Rappel des faits : 6 secondes ont été jouées en plus lors du troisième quart temps.

Le conciliateur du CNOSF a proposé en conséquence de valider la première rencontre, à savoir match gagné par VOIRON, ce qui reviendrait à maintenir VOIRON dans cette division pour la saison à venir.

Cependant, le classement étant modifié quant aux descentes, le conciliateur propose également que la FFBB ne fasse pas descendre en division inférieure le club qui pourrait se trouver lésé de l'acceptation de la proposition.

Après un tour de table le Bureau Fédéral décide de maintenir sa décision et refuse donc la proposition de conciliation du CNOSF.

12-) Situation du personnel de la Fédération

Yvan MAININI a été interpellé concernant le poste de Directeur des Ressources Humaines qui n'existerait pas à la Fédération.

Il rappelle que le Secrétaire Général dans le respect de ses fonctions est chargé de ce dossier comme il est indiqué dans les Statuts Fédéraux.

Un point est fait sur le turn over au niveau des salariés.

Frédéric JUGNET annonce les chiffres depuis 1997 :

1997, 8 départs : 4 démissions, 3 fins de CDD, 1 retraite

1998, 3 départs : 2 démissions, 1 fin de CDD

1999, 5 départs : 3 démissions, 2 fins de CDD

2000, 10 départs : 6 démissions, 2 fins de CDD, 2 licenciements

2001, 5 départs : 2 fins de CDD, 1 retraite, 2 licenciements- démissions

2002, 6 départs : 4 démissions, 1 licenciement- démission, 1 mise à la retraite

13-) Questions diverses

- Yvan MAININI propose une convention de formation entre la FFBB et l'Université Nice Sofia AntiPolis mise en place par Pierre COLLOMB.

Après un tour de table le Bureau Fédéral accepte cette convention.

Fin de la séance à 21h00, prochain Bureau Fédéral le 22/08/03 à la Roche sur Yon.